

Ponctualité des trains en Belgique

89,73%

transport de passagers 2024

69,93%

transport de marchandises 2024

Le taux de ponctualité global des trains de voyageurs représente le pourcentage de trains qui ont moins de 6 minutes de retard à leur terminus et, le cas échéant, à la première gare de la liaison nord-sud sur leur trajet. Une légère augmentation a été observée en 2024, mais dans l'ensemble, ces chiffres oscillent autour de 90 % depuis des années (avec quelques pics positifs pendant les années COVID).

Un train de marchandises est considéré comme non ponctuel s'il accuse un retard de plus de 30 minutes. Leurs taux de ponctualité oscillent depuis plusieurs années juste autour de 70 %.

La différence entre ces deux chiffres s'explique principalement par la différence de fonctionnement opérationnel (avec, par exemple, une attention obligatoire accordée à la ponctualité pour les passagers par opposition à la nécessité de manœuvres pour les marchandises), mais aussi, par exemple, par l'attribution de priorités à certains trains.

Trains supprimés en Belgique

Les trains supprimés ne sont pas pris en compte dans les chiffres de ponctualité.

On constate toutefois une évolution négative à cet égard ces dernières années. Ainsi, en 2024, environ 4 % du nombre total de trains ont été (partiellement) supprimés, contre seulement 2 % environ en 2019. Les raisons en sont bien sûr diverses. Cela peut être dû à des tiers (comme des conditions météorologiques extrêmes), mais aussi aux entreprises ferroviaires elles-mêmes (par exemple, des problèmes opérationnels) ou au gestionnaire de l'infrastructure (par exemple, des travaux d'infrastructure imprévus).

